



## étrangère la justice peut elle me retirer la garde de ma fille

Par **diam78**, le **15/04/2012** à **23:46**

bonjour je suis malienne je suis venue en france avec ma fille  
il ya un an  
je suis divorcée depuis 2009' et la justice malienne m'a donné la garde de ma fille aujourd'hui  
agée de 12 ans  
mon ex mari est français et vit ici, lorsque je sui venue en france je lui ai demandé de prendre  
notre fille avec lui pour une année car c'etait l'occasion pour lui et sa fille de mieux se  
connaître .  
à la base je suis venue en france pour une année ensuite je dois rentrer avec ma fille au mali.  
mon ex mari prfitant de la situation cherche à me retirer la garde de ma fille car il a déposé  
une requete et nous sommes convoqués à la JAF .  
ma question est la suivante :  
sachant que je dois bientôt rentrer au mali avec ma fille et que la justice malienne m'a donné  
la garde de l'enfant est ce que la justice française a le droit de me retirer la garde de ma fille  
merci de me répondre